



Le mot du Maire

Chers administrés,

Le Conseil Municipal du 31 mars dernier a voté le budget 2022. Les réseaux habituels sont à votre disposition pour en découvrir le contenu.

Ne revenons pas en arrière, nous savons tous pourquoi les deux premières années de ce mandat ont été particulières. Aussi, il ne nous reste que quatre années pour réaliser ou commencer la mise en œuvre de tous nos projets municipaux. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont été priorisés sur cet exercice qui vient, compte tenu de l'urgence du besoin, de notre potentialité de financement et des subventions accordées. Les autres (1) ne sont ni abandonnés, ni négligés, mais simplement décalés. Rappelez-vous en septembre 2020, le document ; « Guérard, pourquoi la vigne ? » (2) joint au Guérard Infos Express. Un des « parce que » affirmait que c'était aussi l'intérêt de la commune.

C'est tellement l'intérêt de la commune, que grâce à la qualité du terroir et à la merveilleuse vitrine que constitue le Domaine Bois Brillant avec les classifications IGP Île-de-France (Inscription Géographique Protégée) et DGC GUÉRARD (Dénomination Géographique Complémentaire), le vin du village est reconnu au point de susciter intérêt et vocations à développement local.

Ces dernières perspectives, sous réserves d'une crise mondiale conséquente de la COVID et de la guerre en Ukraine, peuvent nous donner les moyens de nos ambitions. Quelques investisseurs et autres vigneron misent sur Guérard et veulent replanter des pieds de vigne. De nouveaux domaines pourraient voir le jour.

Un fonds de dotation pour notre commune, dénommé FONVI (3) est en cours de constitution. Il doit compléter nos moyens de financement et nous permettre de réaliser notre programme parallèlement à la révision engagée de notre PLU (4), à savoir le développement raisonné d'un beau village de caractère, propre, autour de son patrimoine dont celui encore partiellement enfoui de son terroir et de ses vignes.

« Nos enfants pourront être fiers de vivre, voire de travailler dans un lieu qui aura su prendre le virage de la modernité en s'appuyant sur ses racines, où le paysage toujours vert et rural ne sera pas englouti sous l'asphalte et le béton, où l'activité principale contribuera largement au budget municipal atténuant la pression fiscale pour les administrés. Que notre territoire ne devienne pas une banlieue de la capitale mais reste sa campagne. »

Bonne lecture.

Daniel Nalis



- (1) Autres projets du mandat 2020-2026 en page 2
- (2) Autres retombées positives de la vigne à Guérard en page 2
- (3) FONVI, explications en page 2
- (4) PLU, Plan Local d'Urbanisme en page 1

URBANISME

Révision du PLU

Pourquoi un plan local d'urbanisme ?

Le plan local d'urbanisme (Plu) permet de définir le projet communal pour la dizaine à quinzaine d'années à venir et de tendre vers les objectifs fixés en encadrant l'aménagement du territoire. Il doit permettre d'assurer :

- La sécurité et la salubrité publiques ;
- La prévention des risques et des nuisances ;
- La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité ;
- La lutte contre le changement climatique, la maîtrise de l'énergie.

Pourquoi réviser NOTRE plan local d'urbanisme ?

La dernière révision du Plu en vigueur a été approuvée le 14 février 2012 et modifiée en 2015. Le temps est venu de mettre à jour ce document, pilier de l'aménagement municipal.

Les premiers enjeux qui émergent de nos réflexions sont :

- ✓ La préservation de notre cadre de vie exceptionnel,
- ✓ La valorisation d'une identité forte,
- ✓ La mobilité aux échelles régionale, intercommunale et communale,
- ✓ Le centre bourg au service des habitants de la commune, des communes voisines, des touristes, des visiteurs...

Vous serez mis à contribution :

Restez vigilants, nous vous solliciterons très prochainement et ce jusqu'à l'arrêt du projet pour vous permettre de vous exprimer et ainsi participer à la révision du Plan Local d'Urbanisme. Vous serez tenus informés de ces actions au fur et à mesure.

L'équipe :

Pour nous aider dans cette réjouissante mission, nous avons missionné le cabinet Gilson et associés, regroupant les compétences en urbanisme, paysage et sociologie et le bureau d'étude Écogée spécialisé en environnement. Ce sont notamment leurs compétences en paysage et environnement qui ont motivé ce choix.



AUTRES PROJETS DU MANDAT

- Nouvelle station d'épuration, agglomération Coulommiers Pays de Brie, début des travaux 4 mai 2022 – livraison 3^{ème} trimestre 2023,
- Réfection totale de la voirie avec ralentisseurs, entretien et investissement, partiellement budget 2022, (sauf la D20 par le Département),
- Réhabilitation école maternelle de la Prairie, budget 2022,
- Agrandissement des écoles et de la cantine,
- Local pour les associations (ex-services techniques),
- Vidéo protection,
- Centre d'interprétation – Musée viticole,
- Aménagement maison Régent, (gîtes et/ou logements, maison médicale...),
- Aménagement presbytère, (gîtes et/ou logements),
- Agrandissement parking gare et Aménagement gare bâtiment,
- Amélioration éclairage public,
- Aménagement local cimetière pour les célébrations civiles,
- Acquisitions foncières dont une parcelle pour le maraîchage,
- Enfouissement réseaux aériens,
- Faisabilité du projet « du champ à l'assiette », suite à l'étude financée par subvention,
- Ponts de Coude et de Rézy (dossiers CA CPB, Département, Région, État).

POURQUOI LA VIGNE ?



À partir de mai, via la Mission Locale, des jeunes en difficulté scolaire viendront en immersion, au domaine du Bois Brillant, pour leur permettre de trouver une voie ; en septembre 2022, le CFA La Bretonnière proposera un CAP Agriculture option Viticulture pour former à des emplois en circuit court. La vigne permettra d'attirer des visiteurs qui partiront à la découverte du village et de ses commerçants (pain et viennoiseries à la Gourmandise, cafés et/ou repas au Petit Guérard) ; d'entretenir et de valoriser notre patrimoine historique (chemins de randonnées, rénovation de bâtiments existants) ; de créer des gîtes (rue du Montcet, rue de Courtry, Régent ?, presbytère ?) ; d'occuper des terres pauvres abandonnées qui seront remises en valeur afin de veiller à leur bonne destination et enfin, de redécouvrir notre village grâce à la recomposition de vues panoramiques depuis les hauts de coteaux.

FONVI

Dénomination issue de la contraction de **Fonds** avec **Vie** de la commune et **Vigne**. Il s'agit d'un fonds de dotation pour développer l'activité touristique, viticole, économique, éducative et environnementale sur la commune de Guérard.

Extraits des statuts : « *La commune de Guérard a souhaité, par délibération d'un prochain Conseil Municipal de créer un fonds de dotation en vue de renforcer l'action publique sur son territoire communal par différentes initiatives d'intérêt général financées grâce à des fonds privés collectés dans le cadre défiscalisé prévu par la loi.* »

IMPÔTS LOCAUX

Votre commune ainsi que la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie ont décidé, en fonction du contexte, **de ne pas augmenter les taux pour 2022**. Les variations ne seront dues qu'à l'augmentation des bases par l'État et des taxes d'enlèvement des ordures ménagères (voir article suivant).

NOS DÉCHETS

Ce monde de la collecte et du traitement de nos résidus de consommation, en croissance constante de volume, est en révolution. Balayons ce cliché désuet « moins de service, plus cher ». La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) supportée par nos syndicats (COVALTRI collecte, SMITOM traitement) a déjà considérablement augmenté et va exploser dans les cinq ans, + 25 %. Elle n'est heureusement pas répercutée proportionnellement sur vos impôts grâce à une bonne gestion des dits syndicats. Alors que faire ?

Considérons déjà que c'est notre mode de consommer qui est en cause et que **nos déchets sont une matière première, une source d'énergie !** Et cela passe au départ par le meilleur des tris. À partir de là, nous avons tout à gagner pour limiter les effets négatifs de notre consommation, contribuer à la production d'énergie renouvelable et aussi baisser la fiscalité. Ceux qui affirment que le tri ne sert à rien et que finalement tout est mélangé ont tort. Une erreur de tri se révèle tôt ou tard au cours du déroulement de la chaîne. Plus le tri est fait en amont, meilleur c'est ! Imaginez les conséquences désastreuses à tous les niveaux de la présence de métal dans un chargement livré au four pour incinération. Soit il est refoulé, soit il endommage le matériel et bloque tout le système. Imaginez la lourdeur du tri sur les tapis de sélection avant la suite du traitement. Les exemples sont nombreux, ils ne peuvent être exposés ici faute de place. Une campagne de communication est engagée sur le bien-fondé du tri des déchets par les consommateurs. Les fournisseurs de produits et leurs emballages sont aussi concernés.



Respecter les consignes de tri, c'est bon pour la propreté, contre les incivilités, pour l'énergie, pour l'économie, pour la planète !

PARKING DE LA MAIRIE

Afin d'éviter le stationnement des véhicules « tampons » derrière la mairie et de la gêne occasionnée pour les agents communaux, les élus et les entreprises, nous avons dû réguler le stationnement. Quand la barrière sera baissée, il sera possible de demander à l'accueil mairie aux heures d'ouvertures l'accès au cimetière pour les véhicules habilités.



LES RÉSEAUX

Nous avons la chance de vivre dans un pays où la démocratie n'est pas un vain mot. Même si les incohérences de la nature humaine en font parfois ressortir les côtés pervers. Les échanges furtifs, grâce aux nouveaux moyens de communication, sont très pratiques. Ils peuvent aussi malheureusement entraîner, par effet de cascade, incompréhension, souffrance, haine et violence. Il n'est pas question, par ce papier, d'exercer un quelconque contrôle des échanges bien légitimes entre les personnes, de surcroît au titre d'administrés. C'est une liberté fondamentale inaliénable. Sachez pourtant que les messages qui deviennent publics, peuvent faire mal quand ils sont faux et ou exprimés méchamment. Il est facile de publier des photos comme un nid de poule à côté d'un panneau village de caractère, des papiers souillés qui jonchent le sol avec un article sur la propreté ou une flaque d'eau suite à des travaux en cours ou une forte précipitation. Votre municipalité s'est beaucoup investie depuis le début de ce mandat pour améliorer la communication. Utilisez, s'il vous plaît, ses réseaux pour signaler, suggérer, proposer... sur un ton constructif. Une réponse est apportée à tous les messages. Nous comprenons que choix et décisions ne puissent pas faire l'unanimité mais nous nous attachons à ce qu'ils soient motivés majoritairement en amont. L'erreur et l'omission sont toujours possibles. Les réalisations récentes et à venir, largement évoquées dans ce bulletin, témoignent de notre volonté quant au devenir de notre village. C'est l'affaire de tous. **N'hésitez pas à utiliser Internet, le Site, Panneau Pocket et Facebook pour la bonne cause et le partage.**



cause de cartons trop grands qui bloquent son entrée. Et ces autres dépôts sauvages jetés lâchement sur nos chemins, les pouvoirs publics se mettent en chasse, mais quelle

débauche d'énergie et quel coût financier qui pourraient servir à d'autres cause. Il est indiqué par ailleurs les efforts que la municipalité va consentir pour une ville propre et sécurisée.

Aidez-nous ! Est-il normal que dans nos projets de voirie, nous envisagions de généraliser systématiquement « panneau 30 et ralentisseurs » ? Pour information, le coût d'un ralentisseur avec la signalisation conforme est de 3 500€ ! La vitesse n'est malheureusement pas la seule cause d'insécurité. Le stationnement sauvage qui empiète sur la chaussée provoque des accidents. Beaucoup de véhicules pourraient être rentrés tous les soirs dans les propriétés, ainsi que les bacs poubelles après leur collecte.

GRATITUDE...

Les articles et discours de vos élus sont régulièrement nourris grâce à la mémoire et aux écrits de nos anciens. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs précieux apports à la préservation de notre histoire. Citons notamment les archives de Jean Maloberti, les productions de Pierre Penet, Bernard Chapelain, Claude et René Gauvard, Bernard Gibert et Patrice Abauzit.

CCAS / ACTION SOCIALE

Aide à la personne :

CONTACT au 06 71 62 92 79
CENTRE 77 : 01 64 07 76 10
VYV3 : 01 64 14 42 42

Points d'accès aux droits :

22, rue du Palais de justice 77120 Coulommiers.
☎ 01 64 65 88 60

INCIVILITÉS

Il est toujours regrettable de devoir consacrer du temps et quelques lignes pour rappeler des règles élémentaires du « bien vivre ensemble ». Le pouvoir de police du maire peut-il tout solutionner ? Certainement pas, les responsables ne sont pas toujours identifiés et quand ils le sont, les élus doivent parfois faire face à la violence.



Est-il normal que nos enfants puissent marcher sur une crotte de chien dans notre beau parc ou sur un trottoir ?

Est-il normal que des dépôts sauvages à la base des containers aux abords des écoles soient régulièrement ramassés par les agents municipaux ? Au moins tous les lundis matin. Tous les orifices des PAV (points d'apports volontaires) sont suffisamment grands pour recevoir des sacs poubelle de taille raisonnable et des cartons découpés en conséquence. Tous ces cartons d'emballages énormes posés à côté du PAV ou des bacs jaunes signent leur provenance. Une action sera menée auprès des destinataires de ces colis. L'argument du contenant plein ne tient pas. Son accès est souvent obstrué justement à



Pour des raisons de COVID le repas de Noël de nos aînés a été remplacé cette année par **le repas du Printemps**. Le 12 avril 2022, 75 personnes ont pu en profiter. Le repas était servi par le restaurant La Raymondine. Remerciements aux **ZIKOS DU CRU** qui ont animé la journée.



SCOLAIRE

Restauration scolaire

Depuis le 01 avril 2022, le portail famille permet de gérer les inscriptions et annulations des repas, éditer et payer les factures par carte bancaire. (*Le paiement par chèque ou espèce est encore possible à l'accueil de la mairie sur présentation de la facture.*) Le secrétariat de la mairie ne gère plus les inscriptions et annulations des repas à l'exception des annulations liées au fonctionnement de l'école (sortie scolaire, fermeture administrative d'une classe, grève...). Ce portail est accessible par internet (<https://portail.berger-levrault.fr/MairieGuerard/accueil>) ou par l'application smartphone BL portail famille.

Mesures sanitaires

La Municipalité a acheté des capteurs de CO2 qui seront installés dans les classes afin d'accompagner les équipes enseignantes dans l'application des mesures sanitaires et la protection de nos écoliers (investissement subventionné par l'État).

Sorties scolaires

Élémentaire :

Les élèves de CM2 sont partis en classe découverte sur le thème des volcans d'Auvergne du 28 mars au 01 avril 2022. Ce voyage est financé par la municipalité avec la participation des parents (coût total du voyage : 12 100€ avec une participation des parents validée par le conseil municipal de 150€ par élèves).



Jeudi 19 mai : sortie Micro-Folies au moulin de Chantemerle à Aulnoy pour les CM1 : l'agriculture et l'art. Les Micro-Folies se poursuivent le samedi 21 mai au site du Moulin de Chantemerle (Aulnoy) où TOUS les habitants de Guérard sont conviés avec découverte de l'activité du moulin, activités artistiques, projections de film animés tout au long de la journée (de 10h à 18h). (<https://www.actart77.com/event/micro-folie-au-moulin-de-chantemerle-a-aulnoy/>)

Maternelle :

Jeudi 10 mars : spectacle pour tous les élèves de maternelle avec la troupe Billenbois : le Cirque Plastique (spectacle offert par la municipalité pour Noël et reporté à cause des mesures sanitaires du mois de décembre 2021).

Jeudi 12 mai : sortie pour les classes de grande section au château de Blandy les Tours. (financement du car par la municipalité).

PATRIMOINE VERT



Le groupe de bénévoles « les Essarteurs » continuent à améliorer notre cadre de vie. Ils ont commencé à nettoyer le lavoir de Rouilly-le-Bas au bord du ru Saint-Blandin. Encore un beau projet !

FÊTES ET CÉRÉMONIES

JEUNESSE ET ANIMATIONS



La commission Jeunesse et Animations remercie les quelques 200 enfants accompagnés de leurs parents qui sont venus chasser les œufs, le dimanche 17 avril. Le soleil était au rendez-vous et nous a permis de partager ce sympathique moment de convivialité. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de cette manifestation.



Nous vous donnons rendez-vous les **14 et 15 mai** pour un grand

Week-end de Printemps.
Surprise, surprise...



Commémoration du 8 mai



Le 8 mai 2022, la France célèbre l'Armistice de la seconde Guerre Mondiale. C'est un moment de mémoire qui honore tous les soldats morts au combat.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie qui débutera à **10h30 à la stèle Mignot puis à 11h, devant le Monument aux Morts** en présence de nos anciens combattants et des représentants de la Municipalité.

DES NOUVELLES DE NOS VIGNES...

C'est avec une grande joie que nous accueillons de nouvelles recrues dans l'équipe Vigne En Vie : trois magnifiques moutons de la race Shropshire. Leurs peintures bleues laissent à penser que ce sont de fervents supporters de l'équipe de France. C'est donc naturellement que notre vigneron a décidé de les nommer respectivement : Dupont, Tamack et Penaud. Ils se sont très bien acclimatés à leur nouvel environnement et à leurs nouveaux grands frères, déjà sur nos parcelles depuis une année. On leur souhaite de belles journées de pâturage sur les parcelles du Bois Brillant et bientôt, de Monthérand.

